



**Cadre réservé au service**  
**Date de réception du dossier complet :**

**MEMBRE DE LA FSM D**  
www.cmf-isere.fr/centre-de-loisirs-musical

**CENTRE DE LOISIRS MUSICAL 2024**  
**FICHE DE RENSEIGNEMENTS**  
**(A RENVOYER A L'UN DES CONTACT CI-DESSOUS)**

Nom de l'enfant : ..... Prénoms : .....

Date de naissance : ..... Taille Tee-shirt : .....

Participera au Centre de Loisir Musical. **Séjour complet OUI NON**

**Si NON:** Date de début du séjour : ..... Date de fin de séjour : .....

**IMPORTANT :** avez-vous signalé une allergie sur la fiche sanitaire de liaison ? **OUI NON**

Ecole de Musique Fréquentée : .....

Instrument pratiqué : ..... Niveau : .....

Niveau de solfège : .....

Nom des professeurs : .....

**NOM ET PRENOMS DU PERE :** .....

**ADRESSE COMPLETE :** .....

**TEL. DOMICILE** ..... **TEL. TRAVAIL** .....

**PORTABLE :** ..... **ADRESSE @-Mail :** .....

**PROFESSION DU PERE :** .....

**NOM DE L'EMPLOYEUR :** .....

**ADRESSE DE L'EMPLOYEUR :** .....

**Régime général : OUI NON N° DE S.S. :** .....

**ADRESSE S.S. :** .....

**N° C.A.F. ou M.S.A. :** ..... **ADRESSE C.A.F. ou M.S.A.** .....

**NOM ET PRENOMS DE LA MERE :** .....

**ADRESSE COMPLETE :** .....

**TEL. DOMICILE :** ..... **TEL. TRAVAIL** .....

**PORTABLE :** ..... **ADRESSE @-Mail :** .....

**PROFESSION DE LA MERE :** .....

**NOM DE L'EMPLOYEUR :** .....

**ADRESSE DE L'EMPLOYEUR :** .....

**Régime général : OUI NON N° DE S.S. :** .....

**ADRESSE S.S. :** .....

**N° C.A.F. ou M.S.A. :** ..... **ADRESSE C.A.F. ou M.S.A.** .....

**PRESTATIONS C.A.F. : OUI NON ~~~ PRESTATIONS MSA : OUI NON**

J'autorise, à titre gracieux, les photographies et prises de vue de mon enfant, effectuées au cours des activités organisées par le Centre de Loisirs Musical et à utiliser ces images dans le cadre de la promotion de ce dernier.

**Merci de nous faire parvenir un chèque d'inscription à l'ordre de MUSICAVI N.I.**

**Séjour semaine : 40€**

**Séjour complet : 100€**

**Fiche à retourner aux contacts ci-contre**

Jean Pierre MARTIN  
999, Route de LYON  
38 540 VALENCIN  
Tél : 06 12 62 12 01  
jpmmusique@wanadoo.fr

**Contacts**

Mme BEILLIMAZ  
600, Montée de la Piconnière  
38 200 JARDIN  
Tél : 06 08 60 11 56  
Debo.monin@gmail.com

# CENTRE DE LOISIRS MUSICAL JARDIN 2024

## REGLEMENT INTERIEUR

**Article 1** Le rôle de la Directrice ou Directeur :

- Création du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et culturel du Centre de Loisirs Musical 2024, établi par l'Organisateur.
- Implication de l'équipe d'animation et définition des différentes étapes du projet.
- Suivi relationnel entre les Parents et l'Organisateur.

**Article 2** L'admission des enfants se fait sur inscription préalable dans la limite de la capacité du Centre. Un chèque de réservation est demandé : 40€/semaine dans le cas d'inscription à la semaine ; 100€ pour le séjour complet (3 semaines).

Le solde sera demandé aux familles le lundi premier jour de l'arrivée de votre enfant au Centre.

Il est demandé un paiement global et invariable, quel que soit le nombre de jours effectués sauf éventuellement pour raisons médicales ou d'hospitalisation, avec présentation d'un certificat médical.

**L'inscription du stagiaire est validée lors de la réception de la fiche de renseignements complétée recto / verso, de la fiche sanitaire complétée recto / verso et du chèque de réservation.**

- Possibilité de s'inscrire pour le séjour complet (trois semaines)
- Possibilité de s'inscrire à la semaine.

**Article 3** La participation au Centre implique l'autorisation, à titre gracieux, de photos et prises de vue dans le cadre des activités organisées au Centre de Loisirs Musical et de leur utilisation dans le cadre de la promotion de ce dernier.

**Article 4**

- Le Centre de Loisirs Musical 2024 fonctionnera du 8 juillet au 26 juillet 2024
- Le Centre est ouvert de 9 heures à 17 heures 30.
- Le matin une possibilité d'accueil de 7 heures 45 à 9 heures est organisée.
- Le soir une garderie est organisée de 17 heures 30 à 18 heures 30.
- En cours de journée, aucun enfant ne peut sortir seul du centre.
- Un conte musical sera préparé par l'équipe des professeurs/animateurs avec tous les enfants.  
Ce conte sera interprété lors d'un concert public samedi 20 juillet ;

**Le centre sera ouvert samedi 20 juillet aux horaires habituels.**

**La présence de tous les enfants, inscrits dans la semaine du 15 au 20 juillet 2024, est obligatoire.**

**Article 5**

Tarifs 2024	Semaine (1)		Séjour complet 3 semaines (1)	
	Enfant de moins de 7 ans	Enfant de 7 ans et plus	Enfant de moins de 7 ans	Enfant de 7 ans et plus
QF >= 620 €	145,00€	170,00€	330,00€	400,00€
QF < 620 € (2)	115,00€	140,00€	255,00€	325,00€

(1) Tarif forfaitaire quel que soit le nombre de jours d'ouverture du centre.

(2) Un justificatif CAF est demandé.

Une remise de 10% est accordée sur le prix du deuxième enfant inscrit.

Une remise de 20% est accordée sur le prix du troisième enfant inscrit.

En fonction de votre situation familiale et financière, vous pouvez bénéficier de différentes aides : Bon de vacances, comités d'entreprise, etc. Les chèques vacances sont acceptés.

**Article 6**

En cas de petite blessure, l'enfant sera soigné sur place, une armoire à pharmacie est à disposition.

En cas de blessure plus importante ou de maladie, la Directrice préviendra les parents.

En cas d'accident ou de malaise grave la Directrice appellera le SAMU et informera les parents.

Si l'enfant est souffrant ou paraît malade, la Directrice préviendra les parents

**Numéros utiles :** En cas d'urgence composer le 15 ou le 112  
Médecins à Jardin 04 74 85 46 26 ou 04 74 48 24 39

**Article 7** Une fiche sanitaire recto verso doit être remplie pour chaque enfant. (cf. article 2)

La délivrance de soins spécifiques se fera sous la responsabilité de la Directrice, en suivant cette fiche sanitaire.

Aucun médicament ne sera délivré sauf si les parents ont fourni une ordonnance ainsi que les médicaments inscrits sur cette dernière.

**Article 8** L'inscription définitive d'un enfant ne sera validée qu'après réception du dossier complet par l'Organisateur.

Aucune réservation ne sera validée par téléphone ou par email sans avoir reçu le dossier complet de l'enfant.

**Article 9** Une réunion d'information pour les familles se tiendra, avec l'Organisateur et la Directrice, avant l'ouverture du Centre. Les informations avec les Parents se feront par écrit. Ces derniers pourront prendre rendez-vous avec la Directrice pour tous renseignements concernant leur enfant.

**Article 10** La Directrice tiendra régulièrement informé l'Organisateur de tout incident avec les enfants, avec l'équipe d'animation et de toute situation anormale ou imprévue.

**Article 11** La participation au Centre de Loisirs Musical implique l'acceptation du présent règlement par les familles.

Je soussigné..... responsable de l'enfant..... déclare avoir pris connaissance du présent règlement.

Signature précédée de la mention "lu et approuvé" :



